

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413316498

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 FEVRIER 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ**

OBJET : Subventions aux associations œuvrant dans le domaine des ressources naturelles et des risques environnementaux - 1ère répartition - exercice 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux ressources naturelles et risques environnementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Pour cette première répartition des crédits de subvention 2020, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 20 000 €, selon la répartition suivante et conformément aux tableaux annexés au présent rapport :

- 13 500 € en fonctionnement pour cinq demandes de subvention déposées par quatre associations;
- 6 500 € en investissement pour une demande de subvention déposée par une association.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL